

L'appel du bois



Le Conseil communautaire a approuvé le 10 juillet dernier, le projet de PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) en cours d'élaboration sur notre territoire depuis décembre 2017. Tout au long de cette construction, des rencontres ont été organisées pour recueillir de nombreux avis sur les priorités à mettre en œuvre d'ici à 2025.

Nous devons faire ensemble des efforts pour avoir un territoire plus sobre, qui préserve ses ressources naturelles, produise une alimentation saine de proximité et vise à l'autonomie énergétique. **Le bois est une de ces ressources et peut contribuer à notre autonomie.** Pour creuser le sujet, la Communauté de communes a fait appel à une élève ingénieure⁽¹⁾ d'AgroParisTech Nancy qui a travaillé pendant six mois en collaboration avec le Centre régional de la propriété forestière et le syndicat des propriétaires forestiers de Loire-Atlantique. Les résultats de son étude ont été présentés devant plus de quarante élus, professionnels et propriétaires forestiers le 28 août dernier. Mais la forêt n'a pas pour seule finalité de produire du bois de chauffage. Elle est un puissant piège à CO₂. Elle fournit du bois d'œuvre. Elle est espace anthropisé à usages multiples et, ce qui n'est pas le moins important, elle reste propice, à l'invitation de Jean Jacques Rousseau, à la méditation des promeneurs solitaires. Le récit qui suit est né de l'heureuse rencontre avec un "homme qui plantait des arbres"⁽²⁾. Pour en faire une forêt.

Nous nous étions donné rendez-vous ce matin de mai à un croisement de chemins entre Machecoul et La Marne. "Pense à prendre tes bottes : il y aura encore de la rosée à 9 heures !". Un conseil avisé de mon ami. Cinq minutes de voiture et nous voici à l'orée du bois. Notre hôte a le front haut et le regard clair derrière ses lunettes à monture métallique. Ses mains parlent. A voix basse. Sous les branches on se glisse, félins. Dans le cou, des perles d'aiguail. Le chemin d'herbe ondule dans le bois. "Ma femme et moi, on a toujours aimé la terre, la nature."

Celui qui est allé gagner sa vie dans le maraichage, a semé, planté, à la manière d'Elzéard Bouffier⁽²⁾. Plus de dix mille arbres sur quatre hectares achetés "pour l'amour des arbres". En une décennie à peine. Pour s'immerger, se ressourcer, rêver, s'enchanter "Quand on est ici, on est les rois du monde". Et voir sans être vu. Chevreuils et lièvres observés au crépuscule du haut du mirador fondu dans l'entrelacs du moucharabieh végétal. Immérgés dans la forêt vivante.

Notre présence est signalée. Bruyamment. Les cris rauques d'un couple de geais dans la chênaie. Les chênes sont ici très présents, comme dans les autres forêts de ce territoire. Mais aussi les charmes "à dents" qu'il ne faut pas confondre avec les hêtres "à poils". Les pins dépassent déjà d'une tête les châtaigniers. Ils grandissent plus vite. Mais vivent moins longtemps. Les tilleuls, les aulnes, les frênes où l'on a installé des niochers à mésanges pour limiter la population de chenilles. Tiens, des ormes ! "Oui, des cultivars, résistants à la graphiose". En lisière, des fruitiers sauvages. Alisiers, cormiers, poiriers, boquetiers⁽³⁾, coudriers. Des merisiers aussi, et quelques figuiers. Aux fruits sucrés pour le loriot avant sa migration vers l'Afrique. La forêt une et diverse, la forêt d'abondance.

On quitte le bois. On devait y passer une heure. Le soleil est déjà très haut. Et tape dru les sols nus des champs alentour. Mais à proximité, la prairie conserve la fraîcheur. Le bois lui restitue l'humidité de la nuit. Il freine le réchauffement trop rapide de la terre. Il lui sert de climatiseur. On y reviendra c'est promis. A l'été finissant. D'un pas souple sur le tapis de feuilles sèches, cueillir les premiers cèpes. Pratique sans âge. Activité ancestrale des paysans sans terre dans le bois nourricier. L'homme toujours revient dans le bois. En forêt, il cherche sa voie.

Claude NAUD, président

(1) Fleur ALONSO, Elève ingénieure.

(2) Jean GIONO - 1953.

(3) Pommiers sauvages.

La filière bois, une action du PCAET



La gestion durable des forêts et boisements s'inscrit dans les axes stratégiques 2 et 3 du PCAET. En effet, le bois énergie est un combustible renouvelable de substitution au fioul.

Son exploitation et utilisation locale pour le chauffage contribueraient à la recherche d'autonomie énergétique du territoire (axe 2). D'autre part, une gestion durable des forêts permettrait de maintenir ou améliorer ses rôles environnementaux : stockage de carbone, aide à la filtration de l'eau, réserve de biodiversité, régulation locale de la température... (axe 3). En plus de ces fonctions environnementales, la forêt possède des fonctions sociales (chasse, randonnée, VTT...) et économiques (production de bois et autres produits). Une gestion forestière durable permet par définition de maintenir ces trois types d'usages.

La démarche de la CCSRA

Avant d'envisager une gestion durable des forêts, il faut connaître le type de forêts présent sur le territoire. La première étape est donc la réalisation d'un diagnostic forestier. Ce diagnostic est effectué dans le cadre d'un stage de six mois d'une étudiante ingénieure d'AgroParisTech co-encadré par le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), organisme public en charge de favoriser la gestion durable des forêts privées.

Dans le but d'intégrer les acteurs locaux à la démarche pour une meilleure connaissance de la situation technique locale, plusieurs actions ont été entreprises :

- **Des comités locaux** ont réuni, dans chaque commune, des usagers de la forêt afin d'en identifier les enjeux les plus importants.
- **Un questionnaire** a été envoyé aux propriétaires forestiers pour qu'ils puissent faire part des usages de leurs parcelles

boisées ainsi que de leurs attentes et besoins concernant la gestion.

- **Des inventaires sur le terrain** ont permis d'évaluer sur place la ressource et la qualité en bois.

Quelques chiffres...

La Communauté de Communes Sud Retz Atlantique comptabilise 3 800 ha de forêts dont 1 400 ha disposent d'un document de gestion durable. Sur la base d'une production moyenne de 7,2 m³/ha/an (données IGN), un potentiel de production de 10 000 m³ de bois par an se dégage.

Les usages de la forêt

Les comités communaux, comme le questionnaire (avec 80 retours), ont confirmé que la chasse est un usage très important de la forêt. En effet, quasiment les 2/3 des répondants chassent ou louent une chasse sur leurs parcelles.

La consommation de bois

En ce qui concerne la coupe de bois, elle est fréquente parmi les répondants au questionnaire. Il s'agit surtout de bois bûche pour autoconsommation, c'est-à-dire pour chauffage personnel et non pas pour vendre à des professionnels. C'est un usage qui garantit un entretien régulier des forêts.

Un potentiel inexploité

L'inventaire sur le terrain a montré une présence d'essences de chênes sur la majorité des parcelles. Avec une gestion adaptée, il serait possible de produire du bois d'œuvre de qualité dans la plupart des parcelles inventoriées. Les premiers produits issus d'une forêt gérée en futaie sont les bois coupés lors des éclaircies. Ce sont des bois de basse qualité, plutôt utilisés pour produire de l'énergie. Une meilleure qualité de bois pourrait être produite en développant une gestion durable en commençant par du bois industrie (palette) et parvenir

à du bois d'œuvre (charpente, construction) avec les arbres de plus gros diamètre.

La production de bois d'œuvre permet une meilleure gestion durable de la forêt. D'une part, il n'appauvrit pas le sol comme le font les coupes répétées de taillis pour du bois de chauffage. Il stocke également du carbone durablement.

Ensuite, il permet de maintenir des habitats pour la biodiversité et la chasse. Finalement, c'est le bois qui apporte le plus de revenus à sa vente.

Toutefois, notre territoire ne dispose pas actuellement de peuplements de qualité suffisante pour cet usage. C'est pour cela que la mise en place d'une filière bois énergie dans un premier temps permettrait de développer une filière bûche, inexploitée pour le moment, car uniquement tournée sur l'auto-consommation. La structuration de cette filière permettrait de proposer du bois bûche local à la vente mais également d'envisager une production de bois de plaquettes répondant davantage aux attentes actuelles des consommateurs. Cette démarche permettrait de lancer une dynamique à l'échelle du territoire pour tendre, à terme, vers la production commune de bois d'œuvre et de bois énergie.

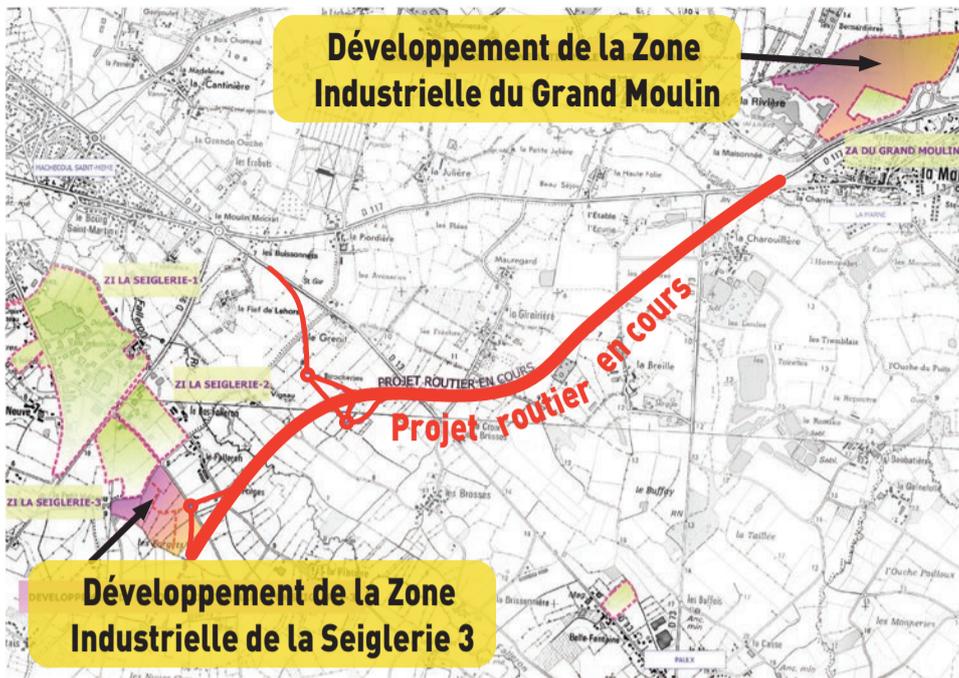
Vers une charte forestière ?

Afin d'accompagner les différents acteurs du territoire dans cette démarche de gestion durable des forêts, la CCSRA souhaite mettre en place une charte forestière, à l'instar de deux autres collectivités de la région des Pays de la Loire. L'objectif de cette charte forestière est de décliner les enjeux de la forêt en objectifs et en actions en partenariat avec les différents acteurs de la filière sylvicole.

En conclusion, ce diagnostic forestier a permis de mettre en évidence le grand potentiel de production de bois (bois énergie ou bois d'œuvre) sur le territoire de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique. La collectivité souhaite dorénavant poursuivre cette démarche, initiée dans le cadre du PCAET, en lançant une dynamique de territoire avec les différents acteurs. L'élaboration d'une charte forestière serait une première étape pour parvenir, à terme, à promouvoir la gestion durable des forêts, accompagner la structuration de nouvelles filières locales et tendre vers l'autonomie énergétique du territoire.

Développement Economique et Aménagement du territoire

Les grandes orientations pour les 15 années à venir



Eu égard à sa compétence en matière de développement économique, la Communauté de communes Sud Retz Atlantique a été étroitement associée à l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme des communes de La Marne et de Paulx. Cela a été l'occasion d'affirmer les orientations intercommunales en faveur de la création de nouvelles zones d'activités et de services aux entreprises.

1/ Les zones d'activités économiques

L'aménagement du foncier dédié à l'économie doit être raisonné à l'échelle d'une géographie globale pour s'affranchir des concurrences stériles entre zones d'activités situées sur des communes voisines. C'est le sens voulu par la loi NOTRe en unifiant toutes les typologies de zones d'activités (industrielles, artisanales, commerciales, tertiaires, touristiques, portuaire...) entre les seules mains de l'intercommunalité depuis 2017.

Au-delà des enjeux de coopération en matière économique, ce sont la maîtrise de l'occupation des sols et la lutte contre le gaspillage foncier qui se trouvent dorénavant au cœur des réflexions des politiques publiques. La conjugaison du développement écono-

mique et de la préservation de l'environnement a conduit à une analyse du stock du foncier économique et un état des lieux des zonages à vocation économique inscrits dans les PLU des communes de la Communauté de communes.

On dénombre ainsi près de 155 hectares de terrains classés en zones à vocation économique à moyen et long terme (1AUe et 2AUe) et 18 hectares de terrains immédiatement disponibles pour l'implantation des entreprises.

Ces superficies ont été réinterrogées au regard des orientations souhaitables pour le développement des zones intercommunales d'activités dans les décennies à venir : il ressort une volonté de réduire la consommation d'espace naturel et/ou agricole mais d'affirmer les projets structurant suivants :

Développement de la zone industrielle de la Seiglerie sur PAULX

La commune de Paulx présente plusieurs intérêts stratégiques et économiques. En effet, son caractère limitrophe avec la commune de Macheoul-St-Même et tout particulièrement avec la Zone d'Activités de la Seiglerie, fait de cet emplacement une continuité industrielle.

D'autre part, une fois le projet de déviation routière abouti, cette extension bénéficiera d'un axe routier principal et desservira directement le poumon économique de la Communauté de communes.

Sa vocation première sera de répondre aux besoins de croissance et d'évolution des grandes entreprises industrielles de Macheoul.

Développement de la zone industrielle du Grand Moulin à LA MARNE

La commune de La Marne est identifiée comme un site stratégique au sein de la Communauté de communes pour les implantations d'entreprises extra-communales. Le secteur situé au nord de la ZAC du Grand Moulin constituera l'espace d'accueil de grands sièges économiques issus de la Métropole nantaise et/ou du territoire national ayant un rayonnement conséquent.

L'ambition est de créer les conditions du développement économique exogène et à haute valeur ajoutée.

La zone du Grand Moulin, créée en 2013, continuera sa fonction d'ancrage des petites

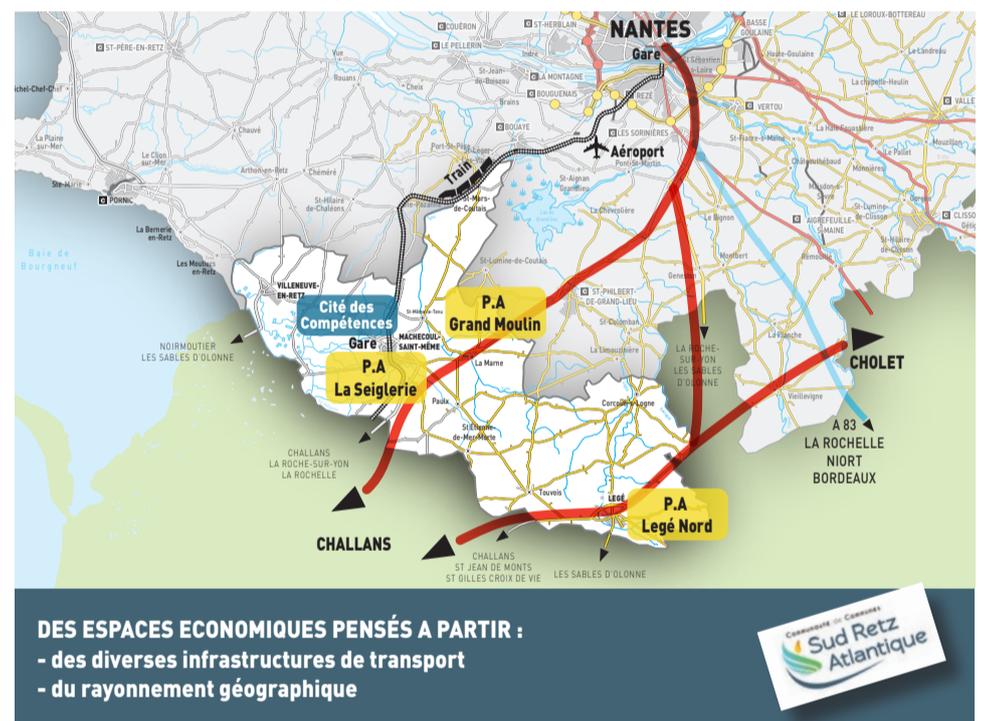
et moyennes entreprises provenant du territoire et du Pays de Retz (développement endogène).

2 / La Cité des Compétences : un projet novateur aux services des entreprises

Ce projet d'identification et de valorisation des compétences et des savoir-faire à l'échelle du bassin d'emploi répondra à plusieurs enjeux en terme d'emploi, d'immobilier et de communication.

Après un important travail de collecte de la mémoire industrielle de l'activité Seguin à Macheoul, la Communauté de communes vient de nouer un partenariat avec le Conseil en Architecture Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) en vue de la réhabilitation patrimoniale et architecturale de l'ensemble bâti Seguin.

Sans attendre la remise en route des bâtiments SEGUIN, l'association Cité des Compétences qui regroupe à ce jour une quinzaine de chefs d'entreprise et les représentants des établissements scolaires du secondaire a été créée en février de cette année.



ENVIRONNEMENT - RESSOURCES - GESTION DES DÉCHETS

Réduire, trier, valoriser ses biodéchets, c'est parti !

Venez vous former à la pratique du compostage. Un moyen simple de réduire le poids de sa poubelle !



Dans le cadre des 14 actions de son Plan Local de Prévention des Déchets, notamment autour de l'axe "Réduire, trier, valoriser les biodéchets", la Communauté de communes Sud Retz Atlantique propose des formations

au compostage. Elles sont réalisées en partenariat avec le CPIE Logne et Grandlieu, signataire de la charte partenariale de l'ADEME en tant qu'organisme de formation à la pratique du compostage.

Le compostage, que ce soit en tas ou en composteur n'est pas sorcier à condition de maîtriser les règles de base.

Ainsi, des formations ont été planifiées avec les communes depuis fin septembre. Deux ont été proposées : le 28 septembre à Touvois et le 12 octobre à Legé.

Prochaines dates (samedis de 9h à 12h) :

- le 19 octobre - Salle des Vallées à Saint Etienne de Mer Morte,
- le 23 novembre - Salle du conseil à Paulx,

FORMATION GRATUITE

ouverte à tous les habitants du territoire de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique.

CONTENU DE LA FORMATION

1^{ère} partie

- Représentations, interrogations, préjugés... un éclairage et des réponses !
- Découvrez les règles d'or du compostage !
- Peut-on mettre des agrumes, de la viande ?
- Comment éviter les mauvaises odeurs et les mouches ?

2^{ème} partie

Mise en pratique de la partie théorique ! "Mais concrètement comment je fais et comment ça marche ?"

En mettant la main à la pâte, le compostage n'aura plus de secret pour vous.

Inscription et demande d'information par mail : plpd@ccsudretzatlantique.fr

Plus d'informations : www.sud-retz-atlantique.fr rubriques actualités et environnement

Pour renforcer cette action, la Communauté de Communes va acheter des composteurs en bois naturel de 300 L et 600 L qu'elle proposera à la vente à ses habitants début 2020.



La Cité des Compétences

La vocation de la Cité des Compétences est fièrement affichée par ses membres : donner de l'attractivité à notre territoire, rendre sa population et ses entreprises plus compétitives, les accompagner dans ce monde économique et professionnel en mutation permanente au travers d'actions concrètes.



Devenir membre de la Cité des compétences

Aujourd'hui l'association est à l'image de notre territoire, elle regroupe des organisations de toutes tailles, des PME comme des TPE, des indépendants comme des services publics, de tous secteurs d'activité de l'industrie au commerce, en passant par l'enseignement et les entreprises du numérique.

Elle a son siège au 3 rue des Vergnes, dans le quartier des Prises à Machecoul-St-Même à côté du Super U.

Rejoindre la pépinière d'entreprises

Depuis le 26 avril, la pépinière d'entreprises accompagne 5 jeunes entreprises du territoire avec le soutien de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique (Aleph Formations, Pixel & Games, Easy Mobilité, Ramoneur du Grand Ouest, Parking Artificiel Intelligence). Alors pourquoi pas vous ?

Située dans un espace de 200m² sur 2 étages au 3 rue des Vergnes, la pépinière se trouve dans le quartier des Prises à Machecoul-St-Même à côté de la grande surface Super U, proche du centre-ville et de ses commerces ainsi que de la gare. Elle dispose de 10 postes de travail répartis dans 6 bureaux au prix de 49,50 € TTC par mois les 6 premiers mois puis 74,25 € TTC par mois les 6 mois suivants puis 99 € TTC par mois la deuxième année.

En plus d'apporter une solution de bureau tout équipé, la pépinière propose aux entrepreneurs, start-up et indépendants un lieu d'échanges et un accompagnement dans leur projet grâce aux actions de la Cité des Compétences.

Cette prestation de service sans engagement de durée apporte aux créateurs d'entreprise l'aide indispensable à l'amorçage de leur activité en minimisant leur coût d'installation tout en travaillant dans des conditions idéales (internet, imprimante, armoire, espace de réunion, salle de détente, cuisine, nettoyage des bureaux) et dans un environnement propice à l'entrepreneuriat.

La pépinière d'entreprises de la Cité des Compétences accueille les créateurs tous les jours ouvrés de 9h à 18h et est joignable sur pepiniere@lacitydescompetences.fr

La Cité des Compétences
3 rue des Vergnes 44270 Machecoul
@ : bonjour@lacitydescompetences.fr
W : <https://lacitydescompetences.fr>
In : <https://www.linkedin.com/company/la-cite-des-competences>

* Source : <https://www.auran.org> édition 2017

Dynamiser notre territoire :

Et déjà, après à peine 6 mois d'existence, l'association présente ses premiers succès :

- Une pépinière d'entreprises, grande absente jusqu'alors,
- Des premières formations partagées entre les membres,
- Des visites et rencontres inter-entreprises et enseignement,
- Des projets collaboratifs et prospectifs entreprise-lycéens,
- Un groupement d'achat mutualisé entre les adhérents.

D'autres projets sont en cours d'élaboration pour donner à chacun l'envie et les moyens d'apprendre et d'entreprendre localement.

Des travaux visent également à apporter au plus près des acteurs économiques la culture de l'innovation, devenue indispensable à la pérennité et au développement de leurs organisations.

Donner une vitrine à nos communes et à nos entreprises

Notre territoire, c'est plus de 9400* emplois dans des secteurs aussi diversifiés que l'agriculture, l'industrie, les services, la formation, et depuis peu les nouvelles technologies. Les besoins de main d'œuvre sont nombreux et variés. Les entreprises sont donc confrontées à une double problématique : conserver leurs compétences et attirer de nouveaux talents.

La Cité des compétences contribue à promouvoir nos entreprises, à renforcer leur visibilité à l'extérieur de notre territoire, et les accompagne dans la prise en main des nouveaux outils de communication. De plus, elle favorise les échanges entre les acteurs locaux, la mise en commun de problématiques et la recherche de solutions partagées.

ENVIRONNEMENT - GESTION DES DÉCHETS

Consultation Publique



Le projet de **PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)** Sud Retz Atlantique sera soumis à la **consultation du public du 21/10/2019 au 23/11/2019**

- via le site internet de la Communauté de communes,
- au siège de la Communauté de communes à Machecoul-St-Même,
- à l'antenne de Legé,
- dans chacune des mairies du territoire.

Il sera ensuite définitivement adopté pour 6 ans, avec modifications éventuelles du projet initial suite aux avis de l'Etat, de la Région, de l'Autorité Environnementale et du Public.

Déchèteries : nouvelles consignes de tri

De nouvelles filières au sein de deux déchèteries de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique à compter du 1^{er} novembre 2019.

La Communauté de Communes Sud Retz Atlantique a fait réaliser des caractérisations de ses bennes de tout-venant en juillet 2019.

Ces caractérisations ont révélé la présence de 30% de déchets potentiellement recyclables dans ces bennes destinées à l'enfouissement.

Parmi ces déchets recyclables, ont été retrouvés principalement **de la matière plastique et du placo-plâtre**. C'est la raison pour laquelle de nouvelles filières de recyclages vont être mises en place dans les déchèteries de Machecoul-Saint-Même et Legé dans un premier temps :

à Machecoul - St-Même

- **Le plastique rigide de toutes les couleurs (en benne)**
A la déchèterie de Machecoul, la benne bois sera supprimée et remplacée par une benne de plastique rigide. Le bois sera collecté dans une case en bas de quai.
Déchets acceptés : tous les plastiques rigides :
- caisses et caissettes, tuyaux annelés, palettes, seaux vidés et grattés, bidons, flacons vides, objets ménagers en plastique rigide, pots de fleurs dans lesquels la main "passe", plastiques rigides d'extérieur : salons de jardin, toboggans etc..., jeux.
- **Le placo-plâtre (en benne à capot),**
Déchets acceptés : chutes neuves

dans toutes les déchèteries

- **Le plastique souple (en sachet plastique)**
Les films plastiques de couleur naturelle (transparents) sont à déposer dans les sachets de 1000 L mises à disposition. Ils doivent être débarassés de tout autocollant, enveloppe ou autre matière.
- **films rétractables (housses plastiques épaisses)**
- **films étirables (films plastiques entourant les colis sur palettes)**
- **films à bulles (films de protection à l'intérieur de colis)**
- **Le polystyrène (en sachet plastique).**

Pour davantage de renseignements, n'hésitez pas à solliciter les gardiens.

Conseil de Développement

L'assemblée constituante du Conseil citoyen de Sud Retz Atlantique aura lieu **le jeudi 24 octobre à 18h dans les locaux de l'ancienne distillerie SEGUIN.**

Tous les habitants majeurs de la Communauté de communes peuvent faire partie de ce Conseil consultatif qui sera amené à émettre des avis et propositions pour l'amélioration des conditions de vie dans nos communes. Les conseillers sont bénévoles et siègent pour un mandat de quatre ans. Ils travaillent en commissions thématiques et participent aux assemblées plénières deux ou trois fois par an. Ils ne sont pas soumis au calendrier électoral municipal.

Le conseil aura à traiter des sujets prioritaires issus d'une enquête réalisée par la Communauté de communes : **la cohésion sociale, l'accompagnement du vieillissement et le changement climatique dans un territoire économiquement attractif.**

Ces grandes priorités répondent aux attentes de la population de notre territoire et permettront de traiter les questions d'**habitat, de transports et de santé**, préoccupations de nos concitoyens au quotidien.

Festival Terres d'Ailleurs 2019

15^{ème} édition du Festival Terres d'Ailleurs : organisé par la Communauté de communes Sud Retz Atlantique, en collaboration avec l'association "Terres d'Ailleurs au Cinéma".

Pendant un peu plus de deux semaines, les rendez-vous seront multiples pour tous ceux qui sont curieux d'aller à la découverte du monde dans lequel nous évoluons.

Le programme présente des réalisations cinématographiques de plusieurs pays.

Les films proposés invitent les spectateurs à s'immerger dans d'autres cultures. Ils favorisent les échanges, la prise de conscience de la diversité des modes de vie et de la nécessité de respecter les différences.

Terres d'Ailleurs s'adresse également aux jeunes avec une programmation dédiée aux classes des maternelles, primaires, collèges et lycées du territoire du Sud Retz Atlantique.

Les élèves de maternelle pourront voir notamment "Les ritournelles de la chouette", les élèves élémentaires "Liz et l'oiseau bleu" ou "Mia et le lion blanc" selon la classe concernée. Les collégiens et lycéens verront respectivement "Demain est à nous" et "le vent de la liberté".

Soirée d'ouverture
Conférence d'Axel Kahn
"l'état de la France rurale"
Vendredi 15 novembre 2019 à 20h30 à CinéMachecoul
Entrée libre dans la mesure des places disponibles



Programme, renseignements et informations :

<https://terres-d-ailleurs-44.wixsite.com/ccsa>
• CinéMachecoul : 02 51 70 64 28 - <http://cinemachecoul.fr>
• CinéLegé : 02 40 26 31 63 - www.cinelege.com

Programmation du festival 2019



Yuli
film espagnol d'Iciar Bollain, VOSTF, 1h44, 2019
L'incroyable destin de Carlos Acosta, danseur étoile, des rues de Cuba au Royal Ballet de Londres.



Sibel
film turco-franco-germano-luxembourgeois de Çağla Zencirci, Guillaume Giovanetti, VOSTF, 1h35, 2019
Sibel, 25 ans, vit avec son père et sa sœur dans un village isolé des montagnes de la mer noire en Turquie. Sibel est muette mais communique grâce à la langue sifflée ancestrale de la région. Rejetée par les autres habitants, elle traque sans relâche un loup qui rôderait dans la forêt voisine, objet de fantasmes et de craintes des femmes du village. C'est là que sa route croise un fugitif. Blessé, menaçant et vulnérable, il pose, pour la première fois, un regard neuf sur elle.



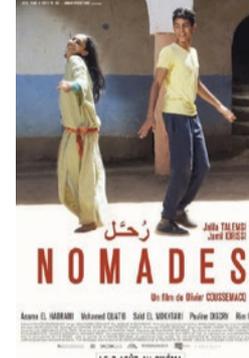
So long my son
film chinois de Wang Xiaoshuai, VOSTF, 3h05, 2019
Au début des années 1980, Liyun et Yaojun forment un couple heureux. Tandis que le régime vient de mettre en place la politique de l'enfant unique, un événement tragique va bouleverser leur vie. Pendant 40 ans, alors qu'ils tentent de se reconstruire, leur destin va s'entrelacer avec celui de la Chine contemporaine.



Demain est à nous
film documentaire français de Gilles de Maistre, VOSTF, 2019
Ce sont des enfants venus des quatre coins du monde, des enfants qui se battent pour leurs convictions, et qui par leur force de caractère inversent le cours des choses et entraînent avec eux des dizaines d'autres enfants.



Le vent de la liberté
film allemand de Michael Bully Herbig, VOSTF & VF, 2h06, 2019
1979. En pleine guerre froide, deux familles ordinaires d'Allemagne de l'Est rêvent de passer à l'Ouest. Leur plan : construire une montgolfière et survoler la frontière. Une histoire incroyable. Une histoire vraie.



Nomades
film franco-marocain d'Olivier Coussemacq, VOSTF, 1h27, 2019
A Tanger, Naïma élève seule ses trois fils. Les côtes espagnoles sont à portée de regard, les deux aînés succombent à la tentation de l'exil. Avant que le dernier, Hossein, ne suive le même chemin, Naïma entre en résistance. Quoiqu'il en coûte, celui-là ne partira pas. Elle sait ce qu'il lui reste à faire.



Joël, une enfance en Patagonie
film argentin de Carlos Sorín, VOSTF, 1h39, 2019
Ne pouvant pas avoir d'enfant, Cecilia et Diego, qui viennent d'emménager dans une petite ville de la Terre de Feu, attendent depuis longtemps de pouvoir adopter. Alors qu'ils n'y croyaient plus, l'arrivée soudaine de Joël, un garçon de 9 ans au passé tourmenté, va bouleverser leur vie et l'équilibre de toute la petite communauté provinciale.



De l'autre côté du mur
film allemand de Christian Schwochow, VOSTF, 1h45, 2014
Fin des années 70, Nelly décide de fuir la RDA avec son fils vers l'occident afin de laisser ses souvenirs derrière elle.

Séance Passeurs d'Images

Samedi 23 novembre 2019 - 18h30 au cinéma de Legé
(Présentée par l'association l'Esprit du lieu)

Durée de la projection : 0h40 - Discussion/débat avec les jeunes : 0h30
Flâner dans l'espace public, interroger les mémoires et les souvenirs des habitants, questionner le recyclage... Les trois films documentaires présentés dans cette séance ont été réalisés par les jeunes de la Communauté des communes Sud Retz Atlantique en partenariat avec les structures jeunessees.

Conférence de Saskia Helmund "la chute du mur de Berlin"

Vendredi 6 décembre 2019 à 20h30 à CinéMachecoul
En partenariat avec le comité de jumelage allemand

Mumo, Le Musée Mobile

Le Musée Mobile (le Mumo), 1^{er} musée itinérant et gratuit d'art contemporain adapté aux enfants avec une exposition imaginée par le Frac (Fonds régional d'art contemporain) des Pays de la Loire, fera étape à Legé (site des visitandines), du 2 au 6 décembre 2019.

Une initiative de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique dans le cadre de son Projet culturel de territoire en partenariat avec le Conseil Départemental de Loire Atlantique et la Direction Régionale des Affaires Culturelles en Pays de la Loire.

Les habitants et associations du territoire sont invités à venir visiter l'exposition "Visage, paysage" du musée itinérant :

- le lundi 2 décembre de 16h30 à 17h30
- le mardi 3 décembre de 16h30 à 17h30
- le vendredi 6 décembre de 16h30 à 18h
(exposition des œuvres des ateliers des enfants).
L'entrée est libre d'accès dans la limite des places disponibles.

Cette exposition réunira les œuvres de 12 artistes sur le thème du paysage. Le regard contemporain que posent les artistes sur la nature, sur les sites industriels ou sur les villes et leurs périphéries présente un kaléidoscope du monde qui nous entoure. L'exposition évoque également la présence humaine dans ces différentes géographies. Sur le territoire, l'Homme vit une expérience unique, porte parfois

un regard critique ou sème un message d'espoir. Alors que certains artistes portent leur regard sur un paysage dénué de présence humaine, d'autres empruntent leur démarche au Romantisme, mouvement artistique où le traitement du paysage illustre les sentiments de l'Homme. Avec les œuvres de Martine ABALLÉA, Richard BILLINGHAM, Arnaud CLAASS, Song DONG, Jimmie DURHAM, Edi HILA, Mikhail KARIKIS, Rosario LÓPEZ, Patrick



NEU, Florian & Michael QUISTREBERT, Jean-Michel SANEJOUAND issues de la collection du Frac des Pays de la Loire, le Mumo propose un large panel pour cette exposition.

Communauté de communes Sud Retz Atlantique - Maison de l'Intercommunalité ZIA de la Seiglerie 3 - 2, rue Galilée - BP 13 - 44270 MACHECOUL-SAINT-MEME - Tél 02 40 02 32 62

Bulletin d'Informations de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique - Octobre 2019 ©
Directeur de la publication : Claude NAUD - Responsable Communication : Martine BROSSEAU
Réalisation : JL-I Machecoul - 06 85 12 61 03. www.jl-i.fr - Impression : Imprimerie Nouvelle Pornic 02 40 82 01 26
Imprimé en 13 500 exemplaires avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement. IMPRIM'VERT